

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 mars 2017

OBJET :

**Indemnités de fonction du Maire,
des Adjoints et des Conseillers
Municipaux Délégués**

**Rapporteur : M. LE MAIRE
Délibération n° 3**

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibérations du 19 avril 2014 et du 15 décembre 2014, le conseil municipal a décidé de l'attribution d'indemnités de fonction aux Maire, Adjoints et Conseillers Municipaux Délégués calculées en référence à l'indice 1015 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

Le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 a défini un nouvel indice brut terminal pour la fonction publique à compter du 1^{er} janvier et mis un terme à la référence à l'indice 1015. Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'actualiser les délibérations précitées pour assurer la continuité du versement des indemnités et régulariser les montants versés depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier dernier du nouvel indice (IB 1022).

Par ailleurs, cet indice étant amené à évoluer une nouvelle fois à compter du 1^{er} janvier 2018, il est proposé, selon les recommandations de la Préfecture, de ne plus faire référence à l'indice chiffré mais simplement à l'indice brut terminal de la fonction publique sans autre précision.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de procéder à compter du 1^{er} janvier 2017 à la détermination des indemnités de fonction des Maire, Adjoints et Conseillers Municipaux Délégués en référence directement à l'indice brut terminal de la fonction publique, avec indexation sur l'évolution de l'indice 100 servant d'assiette au calcul du traitement des agents publics.

Il est précisé que les crédits sont disponibles au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » du budget primitif 2017.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et 6 abstentions (M. LEINSTER, MME MATHIEU, pouvoir M. RIFF, M. CLOMES, M. CAUSERO, MME PAGELOT) la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 23 Mars 2017.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

| | |
|---|--------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice : | 29 |
| - Nombre de présents : | 24 |
| - Nombre de votants : | 26 |
| - Convocation du Conseil Municipal le : | 10 mars 2017 |
| - Convocation distribuée le : | 10 mars 2017 |
| - Affichage du compte-rendu le : | 24 mars 2017 |
| - Affichage du procès-verbal le : | 19 mai 2017 |

PRESENTS

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PROVIN, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. DI TOMMASO à MME LEDROIT
- M. RIFF à MME MATHIEU

EXCUSES

- MME SIMONNET
- J. THOUVENIN
- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME POYDENOT

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**